

## En bref

### **Le CIMI forme au secourisme du travail**

Avec plus de 1500 personnes formées chaque année, le CIMI participe à la prévention des risques dans les entreprises. Il intervient dans la formation des sauveteurs secouristes du travail, des équipiers de première intervention, prépare et entraîne à l'évacuation. L'adaptation au contexte spécifique de l'entreprise et la mise en application sur le terrain sont systématiquement privilégiées. Pour répondre aux obligations et besoins croissants des entreprises en matière de santé-sécurité, l'offre 2007 s'est enrichie de nouvelles formations, comme par exemple l'intégration de la sécurité dans les interventions techniques ou la mise en place d'une politique de réduction des accidents du travail. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet [www.cimi.fr](http://www.cimi.fr) ou tél 02.54.74.65.15

### **L'exemple de Gillet**

L'entreprise Gillet à Contres (conserverie de légumes, de plus de 30 salariés) forme régulièrement ses sauveteurs-secouristes du travail et ses équipiers de première intervention à la lutte contre l'incendie. *« La formation permet tout d'abord d'être en phase avec la réglementation. Les compétences développées sécurisent notre activité car nous sommes capables d'intervenir rapidement mais aussi de réagir face à un accident de la route ou familial. Réalisées en intra-entreprises, les sessions sont centrées sur nos propres attentes et besoins spécifiques. Les moyens pédagogiques mis en œuvre permettent un entraînement pratique, ce qui satisfait pleinement les participants »*, souligne Monsieur Cabanes, secouriste et responsable de la formation.